



**PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION**  
**APPRENTISSAGE**

*Selon l'évolution de la crise sanitaire  
et sous réserve de nouvelles modifications du cadre réglementaire  
relatif aux modalités d'admission*

**ATTENTION :**  
**MODIFICATION DES MODALITES D'ADMISSION AU 22/01/2021**

**Capacité d'accueil pour les apprentis : 15 places**

**Clôture des inscriptions : lundi 31 mai 2021**

Téléphone : **04 72 11 53 38**  
Courriel : [esquirol.cfpph@chu-lyon.fr](mailto:esquirol.cfpph@chu-lyon.fr)  
Site Internet HCL : [www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)

## **I. CONDITIONS D'ADMISSION**

La formation au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière est accessible aux seuls **candidats titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie** prévu par l'article L.4241-4 du code de la santé publique ou de l'une des autorisations d'exercice prévues par les articles L.4241-7 à L.4241-10 du même code.

Pour l'accès à la formation de préparateur en pharmacie hospitalière, peuvent également se présenter aux épreuves de sélection, les **candidats au Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie**. Leur admission est alors subordonnée à l'obtention du Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie (arrêté du 02 août 2006 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière).

Le recrutement d'apprentis vise les jeunes de 16 à 29 ans révolus (art. L6222-2 du Code du travail, art. 13, II, 2° de la loi n° 2018-771 du 5.9.18, JO du 6).

**Le contrat d'apprentissage peut être signé avec les établissements publics, militaires, ou privés de la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

## **II. EPREUVES DE SELECTION**

La sélection des apprentis s'opère sur la base d'un dossier constitué par le candidat (contenu paragraphe IV) et d'un entretien avec un jury de trois personnes qui permet d'apprécier la candidature de chacun des postulants.

**Cette sélection se déroulera les lundi 21 et mardi 22 juin 2021\***

**\*sous réserve de nouvelles directives réglementaires liées à la crise sanitaire**

**En raison de la crise sanitaire, les épreuves de sélection 2021 sont amenées à être aménagées conformément à l'arrêté du 30 décembre 2020.**

**Pour le CFPPH de Lyon :**

**Suppression de l'entretien de sélection des apprentis prévu à l'article 18 de l'arrêté du 2 août 2006 relatif à la formation conduisant au diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière.**

**La sélection s'opèrera sur la base de la présentation d'un dossier.**

**Les pièces constitutives de ce dossier sont précisées dans le présent dossier d'inscription (Paragraphe N° IV).**

## **III. RESULTATS D'ADMISSION**

Les résultats seront affichés le **vendredi 25 juin 2021** au C.F.P.P.H. - Bât A, 162 avenue Lacassagne 69003 Lyon et sur le site Internet des H.C.L. [www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr) :

Rubriques « Enseignement » puis « Préparateur en pharmacie hospitalière ».

#### **IV. CONSTITUTION DU DOSSIER**

Le dossier d'inscription est à envoyer ou à déposer au plus tard le lundi 31 mai 2021 au **secrétariat du C.F.P.P.H.**, à l'adresse suivante :

Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière (C.F.P.P.H.) 162 avenue Lacassagne Bâtiment A CS 63743 69424 LYON Cedex 03
---

#### **Pièces à classer dans l'ordre indiqué ci-dessous :**

##### **Pour l'ensemble des candidats**

- ◆ Fiche de renseignements du candidat (pages 5 et 6)
- ◆ Photocopie du baccalauréat et des autres diplômes ou attestations obtenus
- ◆ Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- ◆ Curriculum Vitae dactylographié
- ◆ Lettre de motivation manuscrite
- ◆ Lettre de pré engagement du candidat en qualité d'apprenti, émanant de l'employeur.
- ◆ 4 timbres au tarif en vigueur pour lettre **prioritaire** de moins de 20 g

##### **Pour les candidats titulaires du brevet professionnel**

- ◆ Photocopie du brevet professionnel de préparateur en pharmacie et du relevé de notes attestant de la réussite au brevet professionnel de préparateur en pharmacie
- ◆ Photocopie des bulletins scolaires des 2 années de préparation au brevet professionnel de préparateur en pharmacie

##### **Pour les candidats en cours d'obtention du brevet professionnel**

- ◆ Photocopie des bulletins scolaires de la première année et de la deuxième année en cours de préparation au brevet professionnel de préparateur en pharmacie ainsi que les résultats des BP blancs.

(Sans l'intégralité de toutes ces pièces, votre inscription à la sélection ne pourra pas être confirmée)

#### **V. ENTREE DEFINITIVE EN FORMATION**

L'admission définitive dans un centre de formation de préparateur en pharmacie hospitalière est subordonnée à la production, au plus tard le premier jour de la rentrée (6 septembre 2021), d'un certificat médical d'aptitude et d'un certificat de vaccination.

## VI. CONTENU ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière se déroule sur une durée globale de quarante deux semaines. Elle comporte **1360 heures** d'enseignement dont **660 heures** théoriques et **700 heures** de stage ou de périodes pratiques (20 semaines).

Elle est organisée conformément au référentiel de formation.

L'enseignement en centre de formation comprend **huit modules**, dispensés sous forme de cours, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de travaux pratiques. Des temps de recherche personnelle sont prévus et insérés dans le projet pédagogique du centre de formation.

Les périodes pratiques ou stages, **au nombre de huit**, sont réalisées dans les pharmacies à usage intérieur, les unités de soins, des cellules qualité ou gestion des risques ou en milieu industriel.

**✓ Sont déclarés reçus au diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière, les candidats qui ont validé l'ensemble des compétences liées à l'exercice du métier.**

Le diplôme de **Préparateur en Pharmacie Hospitalière** est un diplôme de niveau 5 (ex niveau III), inscrit dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles ([www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)).

Durée des études : **10 mois**

Rentrée : **6 septembre 2021**

**Hébergement** : Le C.F.P.P.H. fonctionne en externat. Les repas de midi peuvent être pris dans les restaurants du personnel des hôpitaux (self de l'hôpital Edouard Herriot).



## FICHE D'INSCRIPTION AU CENTRE DE FORMATION DES PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Cette fiche ne remplace pas le Curriculum Vitae demandé dans le dossier

Remplir en majuscules **obligatoirement le Recto et le Verso**

### APPRENTISSAGE – ANNEE 2021

Nom de naissance : .....

Nom d'usage : .....

Prénoms : .....

Sexe\*: M  F

Date et lieu de naissance : le \_ / \_ / \_ \_ \_ à .....

Département de naissance : ..... Code postal du département (**5 chiffres**) : .....

N° sécurité sociale : .....

#### COORDONNÉES DU DOMICILE

N° de rue, bâtiment, résidence, adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Département (en toutes lettres) : .....

N° de téléphone fixe : .....

N° de portable : .....

Adresse Courriel (Ecrire lisiblement) : .....@.....

#### VOTRE BREVET

Candidat en 2ème année de BP \*  oui  non

Si non, année d'obtention du BP : .....

Lieu (ville – département) d'obtention du brevet professionnel : .....

Nombre d'année(s) d'exercice(s), hors apprentissage, en officine : .....

Nombre d'année(s) d'exercice(s), hors apprentissage, en Établissements hospitaliers : .....

**Pour les titulaires du Brevet Professionnel : VOTRE SITUATION ACTUELLE**

Vous êtes salarié(e) *	<input type="checkbox"/> d'un établissement de santé
	<input type="checkbox"/> d'une officine de ville
	<input type="checkbox"/> autre (précisez) :
Votre employeur actuel (nom et département) :	
<b>Employeur pour l'Apprentissage</b> (nom)	<input type="checkbox"/> Idem <input type="checkbox"/> autre :
Département (en toutes lettres)	
<b>Mail du service des Ressources Humaines</b> de l'employeur « Apprentissage » (obligatoire)	(écrire lisiblement)

\* Cocher la mention exacte

**APPRENTISSAGE - ANNÉE 2021**

---

**\* Le candidat autorise le CFPPH de Lyon à diffuser ses nom et prénom sur la liste des candidats retenus destinée à l'affichage sur Internet ([www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)) :**

OUI  NON

---

Je certifie exactes et sincères les informations communiquées dans cette fiche de renseignements.

Fait le

à

Signature du candidat

\* Cocher la mention exacte (obligatoire)

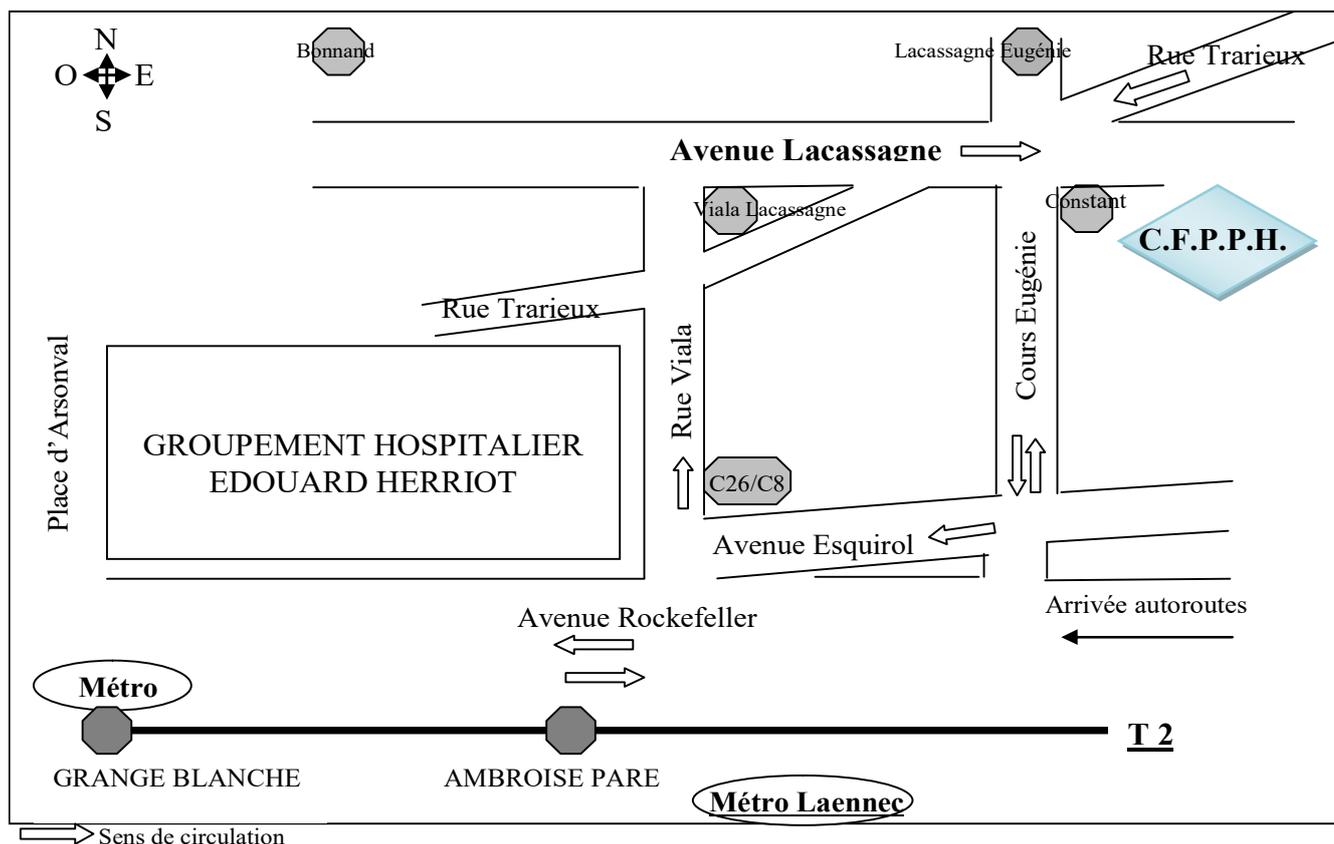
**Modes d'accès** (site Internet des Transports en Commun Lyonnais : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr))

**Au départ de la Gare PERRACHE**

1- Tramway T2 (direction Saint Priest Bel air) - Arrêt : Ambroise Paré  
 puis Bus C26 (direction Cité internationale/Transbordeur) – Arrêt : Viala/Lacassagne  
 Ou Bus C8 (direction Vaulx en Velin Résistance) – Arrêt : Constant

**Au départ de la Gare PART DIEU**

1- Tramway T3 à Gare Part Dieu Villette (direction Meyzieu les Panettes) - Arrêt : Gare de Villeurbanne puis Bus C26 (direction Grange Blanche) - Arrêt : Lacassagne Eugénie  
 2- Bus 25 à Gare Part Dieu Vivier Merle (direction Sept chemins) - Arrêt : Bonnard (puis 10 minutes de marche environ)



**Par l'autoroute**

Par le sud : à Feyzin, prendre la direction Grenoble Chambéry puis Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'Est)  
 Par le nord : avant le tunnel de Fourvière, prendre le Périphérique Nord « TEO » (direction Grenoble Chambéry) et, après la sortie Laurent Bonneva, prendre la direction Hôpitaux Est (arrivée avenue Rockefeller par l'Est)